



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

Extrait de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés 2022/2023 du 11 Novembre 2023 tenue à l'hôtel Mercure, Alger

L'assemblée Générale des professionnels inscrits au tableau officiel 2023 des comptables agréés statuant sur la période comptable du 01.10.2022 au 30.09.2023, a adopté les résolutions suivantes :

Résolution N°01 : Approbation du rapport moral et financier 2022-2023. Résolution adoptée à l'unanimité.

Résolution N°02 : Adoption du budget prévisionnel 2023-2024 sur la base d'une cotisation annuelle de douze mille dinars (12 000 DA) et reconduction de la réduction de 50% pour les nouveaux inscrits pendant les trois (03) premières années. Résolution adoptée à l'unanimité.

Résolution N°03 : Mande le conseil à l'effet d'acheter un local au comptant sans passer par le leasing ou un crédit bancaire. Résolution adoptée à la majorité des voix exprimées.

Résolution N°04 : Mande le conseil à l'effet de procéder à la publication légale. Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14h40.

A.FOUFA Z.OGAL A.BADI M.DEGHI